NOTRE INDÉPENDANCE EST EN DANGER!



Chefs d'entreprise, artisans, commerçants, professionnels libéraux, indépendants,

Avec les règles actuelles, les représentants des grandes entreprises imposent leur loi aux représentants des TPE-PME.

C'est injuste et inacceptable.

Nous sommes tous concernés,
agissons!

Mobilisons-nous pour conserver notre indépendance et préserver notre modèle d'entreprise à taille humaine.

MOBILISONS-NOUS POUR CONTRER LA SUPRÉMATIE DES GRANDES ENTREPRISES!





Laissera-t-on l'industrie, les grands donneurs d'ordre et la grande distribution imposer leurs règles aux TPE de France?

POURQUOI EST-CE UNE INJUSTICE?



Aujourd'hui dans les négociations avec les syndicats de salariés, les représentants des grandes entreprises décident seuls pour toutes les catégories d'entreprises, en particulier les TPE-PME dont ils ne connaissent rien.



Le poids des organisations patronales dans les instances paritaires est mesuré en tenant compte à 70% du nombre de salariés et à 30% du nombre d'entreprises adhérentes.

Résultat : le nombre de représentants des TPE-PME est quasi nul dans les instances sociales et le Medef détient « les clés du camion ».

QUELLES SOLUTIONS?



Donner la possibilité aux **TPE-PME de**s'opposer à un accord quand il est
contraire à leurs intérêts.



Calculer le poids des organisations
patronales en tenant compte à 50% du
nombre d'entreprises adhérentes et à
50% du nombre de salariés.

STOP!

IL EST TEMPS QUE ÇA CHANGE!

Agir, c'est en parler autour de soi, aux élus, à ses collègues, à ses réseaux, à ses clients ! Agir, c'est faire confiance à l'U2P.













